

S O M M A I R E
du recueil des actes administratifs
de la préfecture de la région CHAMPAGNE-ARDENNE
n° 4 octies du 16 avril 2015

Spécial Subdélégations de signature de la
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Vous pouvez consulter ce recueil des actes administratifs dans sa version "mise en ligne"
sur le site internet de la préfecture de la région Champagne-Ardenne, préfecture de la Marne
dont l'adresse complète est la suivante :

<http://www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr/>

| | |
|--|----------|
| MESURES NOMINATIVES | 2 |
| DIRECTEUR REGIONAL DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE | 2 |
| <i>Arrêté en date du 13 avril 2015 du directeur régional des douanes et droits indirects de champagne-ardenne portant subdélégation de signature -----</i> | <i>2</i> |

MESURES NOMINATIVES

DIRECTEUR REGIONAL DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Arrêté en date du 13 avril 2015 du directeur régional des douanes et droits indirects de champagne-ardenne portant subdélégation de signature

VU

-la loi n° 82-213 du mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 79 ;

-le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

-le décret du 11 mars 2015 nommant M. Jean-François SAVY, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne ;

-l'arrêté n° 3611 du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat en date du 23 avril 2010 nommant M. Denis ARSENIEFF, en qualité de directeur régional des douanes et droits indirects de Champagne-Ardenne à compter du 19 mai 2010 ;

-l'arrêté préfectoral du 10 avril 2015 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Monsieur Denis ARSENIEFF, directeur régional des douanes et droits indirects de Champagne-Ardenne ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et en mon nom, les agents dont les nom, prénom, grade et fonction suivent :

-M. Arnaud PICARD, directeur des services douaniers, chef du pôle d'orientation des contrôles (POC) à la direction régionale des douanes et droits indirects de Champagne-Ardenne ;

-Mme Emmanuelle GIDOIN, inspectrice principale, chef du pôle d'action économique (PAE) à la direction régionale des douanes et droits indirects de Champagne-Ardenne ;

-M. Xavier JOANNE, inspecteur régional, chef du secrétariat général à la direction régionale des douanes et droits indirects de Champagne-Ardenne ;

-M. Pierre CARTERET, inspecteur régional, adjoint au chef du secrétariat général à la direction régionale des douanes et droits indirects de Champagne-Ardenne ;

-Mme Anne-Sophie BRUNEL, inspectrice régionale, adjoint au chef du pôle d'action économique (PAE) à la direction régionale des douanes et droits indirects de Champagne-Ardenne.

Article 2 – Le présent arrêté sera adressé à la préfecture de région pour y être publié au recueil des actes administratifs.

Fait à REIMS, le 13 avril 2015

Le directeur régional,

Signé : Denis ARSENIEFF
